

COMMUNIQUE

Ramassage des encombrants au Mont-Dore **| de septembre à octobre 2013 |**

Dans le strict respect du calendrier ci-dessous, les Mondoriens pourront déposer leurs déchets encombrants devant leur domicile, à l'exclusion des carcasses de voitures, pièces mécaniques et gravats (*déchets de construction*). Les objets métalliques tels que tôles, fûts ou profilés métalliques devront, quant à eux, être triés des autres déchets et séparés en un tas distinct. Aucun ramassage ne sera réalisé si le tri de ces éléments n'est pas réalisé.

La police municipale veillera au respect des dispositions susvisées et verbalisera les contrevenants.

Rappel : *un encombrant est un déchet provenant exclusivement d'usage domestique et qui, en raison de son volume ou de son poids, ne peut-être ramassé lors de la collecte classique des ordures ménagères ou être transporté à la déchetterie avec une simple voiture.*

Secteurs	Dépôts
PLUM	Samedi 31 août et dimanche 1 ^{er} septembre 2013
VALLON DORE, MONT-DORE SUD	Samedi 7 et dimanche 8 septembre 2013
LA COULÉE, SAINT-LOUIS, MOUIRANGE	Samedi 14 et dimanche 15 septembre 2013
SAINT-MICHEL, BOULARI	Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2013
ROBINSON	Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2013
YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS	Samedi 26 et dimanche 27 octobre 2013

En dehors de ces dates, les administrés abonnés à la collecte des ordures ménagères peuvent déposer leurs encombrants à la déchetterie de la Coulée, route du Vallon-Dore. Le quai d'apport volontaire est ouvert sept jours sur sept de 6h30 à 17h, tél. 77 42 29.

Renseignements auprès de la direction des services techniques et de proximité, tél. 43 30 36.